

Jean  
Dionis



Agen, le 2 juin 2017

**À MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES  
DES SOCIÉTÉS DE CHASSE DU LOT-ET-GARONNE**

Mesdames et Messieurs,

J'ai décidé de me présenter aux élections législatives des 11 et 18 juin prochains, avec à mes côtés Dominique Bottéon, 1ère adjointe de la commune de Mézin, dans l'objectif pleinement assumé d'être le candidat de notre ruralité.

Parmi les sujets sensibles qui sont bien trop peu mis en avant au niveau national, l'avenir de la chasse me paraît, à ce titre, primordial.

**La chasse et les chasseurs sont constamment dénigrés, d'autant plus aujourd'hui avec la nomination d'un ministre d'Etat de la transition énergétique, pro-écologie et anti-chasse.**

La chasse, c'est d'abord un art de vivre, c'est d'abord une culture, notre culture.

De plus, clairement, les chasseurs contribuent à la préservation de l'environnement et au développement économique de la France. La chasse, c'est 2,1 milliards d'euros de valeur ajoutée, 26 000 emplois (équivalents temps plein), mais c'est aussi 1 141 000 de pratiquants plaçant ainsi la chasse au 3ème rang des loisirs dans notre pays et 500 000 bénévoles qui sont de véritables éco-citoyens.

La chasse, c'est en outre un moyen efficace de mise en valeur du territoire : le débroussaillage est, par exemple, essentiel à la protection contre les incendies. Un chasseur dépense environ 2 200€ par saison dont 41% liés au territoire (entretien/aménagement). La chasse c'est enfin un outil de régulation et de sécurité : la chasse à la battue représente 31% des méthodes de chasse.

**Alors que serait la France sans la ruralité ? Rien. Et que serait la ruralité sans la chasse ? Sans doute pas grand-chose non plus.** La France a besoin de ses chasseurs, c'est une évidence. Le nier est strictement démagogique et contre-productif. Depuis la directive oiseaux de 1979, les contraintes se sont accentuées et l'on oppose à tort l'environnement et la chasse.

Il est temps de faire évoluer nos institutions pour soutenir la chasse qui, au-delà des aspects environnementaux, économiques ou d'aménagement, constitue une belle tradition française à préserver.

Je serai, je m'y engage, le candidat qui défendra avec force et conviction cette activité. Ma parole est crédible dans ce domaine au regard de mes 10 années de combat à l'Assemblée Nationale pour une chasse raisonnable.

Jean  
Dionis

En liaison permanente avec le président de la Fédération de Lot-et-Garonne, Michel Auroux, nous avons bataillé sur les principaux textes relatifs à la chasse et obtenu des avancées significatives.

Je me battraï, lors de ce nouveau mandat, en particulier pour :

- **Une réorganisation de la police de l'environnement.** L'office national de la chasse et des forêts supervise les gardes-chasses nationaux. Il faut inventer un système de cogestion avec les fédérations de chasse pour que ces gardes-chasses soient plus attentifs aux contraintes du terrain.
- **Une gestion déconcentrée des périodes d'ouvertures et de fermetures.** La directive oiseau impose les périodes d'ouvertures et de fermetures de chasse uniformes. Or, chaque territoire, en fonction des gibiers chassés, possède sa propre particularité. Il faut desserrer l'étau européen en la matière. Je suis un européen convaincu, mais force est de constater que des dysfonctionnements existent. L'Europe veut se mêler de tout et c'est là son erreur. Je défendrai l'idée d'un système dérogatoire en laissant aux Etats-Nations la compétence pour les questions subsidiaires. A cet égard, la directive oiseau devra être de nouveau discutée et il conviendra, ensuite, d'éviter sa « surtransposition ».
- **Simplifier et lever les contraintes administratives** (établissement des listes des nuisibles et contraintes au niveau du piégeage, gestion des associations, simplification du permis de chasser.). Les contraintes que s'imposent les chasseurs sont souvent bien suffisantes sans que ne viennent s'ajouter une réglementation uniforme et parfois décalée.
- Mettre en place, avec les Régions, **une filière d'apprentissage chasse-pêche.**

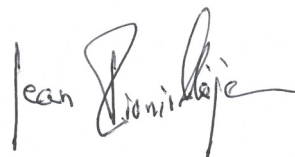
La Nouvelle-Aquitaine est la 1<sup>ère</sup> région de chasse en France tant du point de vue de la valeur ajoutée générée que des emplois créés. Je ne peux me résoudre à laisser le lobbying « ultra-écologiste » détruire cette force vive de nos territoires. La pratique de la chasse est une richesse, elle est l'ADN de notre pays, notre culture commune, une valeur et une tradition nécessaire.

**JE VOUS PROPOSE DE NOUS RETROUVER, POUR ÉCHANGER SUR LE SUJET DE LA RURALITÉ, DE L'AGRICULTURE ET DE LA CHASSE, LE MARDI 6 JUIN À 20H30 À LA HALLE D'ESTILLAC.**

**Pour une défense efficace et raisonnable de la chasse,  
VOTEZ DIONIS-BOTTEON les 11 et 18 juin !**



**Dominique BOTTÉON**



**Jean DIONIS du SÉJOUR**